

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

Accusé de réception en préfecture
062-216204131-20200212-DELO33-
20200212-DE
Date de télétransmission : 18/02/2020
Date de réception préfecture : 18/02/2020

2020 - 033

COMMUNE DE HARNES

ARRONDISSEMENT
DE LENS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
DE HARNES

DU 12 FEVRIER 2020

OBJET : Impasse Saint Joseph

Nombre de membres en
exercice : 33

Nombre de Conseillers
Municipaux présents : 30

Quorum : 17

Rapporteur : Jean-François
KALETA

L'an deux mille vingt, le 12 février, à 19 heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUQUESNOY Philippe, Maire de Harnes, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance.

ETAIENT PRESENTS : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Jean-Luc DAUCHY pouvoir à Philippe DUQUESNOY.

ABSENTS : Fabrice LALY et Fabienne BOURSIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sabah YOUSFI, Adjointe au Maire.

Il est rappelé à l'assemblée qu'en date du 2 avril 2019 la délibération n° 2019-103 a acté le dépôt d'un dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) portant sur certaines parcelles de l'îlot Saint Joseph dont le portage est effectué par l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais.

Des échanges entre la mairie, l'EPF, Pas de Calais Habitat en concertation avec les riverains entraînent une modification du projet architectural

En effet, le montage du dossier de reconstruction de l'îlot par Pas-de-Calais Habitat connaît des modifications quand aux circulations internes et de desserte du sud de l'îlot, et de nouvelles organisations de cheminements et des places de parking au sein de l'emprise ; il s'agira toujours de créer un ensemble de 24 logements et un logement de conciergerie, formant un béguinage.

Il convient dès lors de redéposer un dossier de DUP intégrant ces éléments modificatifs.

Sur proposition de son Président,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE :

- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer, au nom et pour le compte de la commune, toutes démarches nécessaires pour mener la procédure de déclaration d'utilité publique du projet de béguinage.
- D'autoriser Monsieur le Maire, faute d'accord amiable sur le prix entre le propriétaire et la commune, à acquérir, par voie d'expropriation conformément au Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, les parcelles cadastrées AB 463, 464, 469 et 470, situées entre les rues des Fusillés, Mangematin et Victor Bailliez.
- De solliciter le Préfet du Pas-de-Calais pour l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire conjointe.



Date de publication : 18 février 2020

[Handwritten signature]



délibéré à HARNES, le 12 février 2020
suivent les signatures au registre
extrait certifié conforme, le 13 février 2020
Le Maire de HARNES,

[Handwritten signature]
Philippe DUQUESNOY

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

COMMUNE DE HARNES

ARRONDISSEMENT
DE LENS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES

CANTON
DE HARNES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 SEPTEMBRE 2020

OBJET : Impasse Saint Joseph – Lancement de l'enquête publique

Nombre de membres en
exercice : 33

Nombre de Conseillers
Municipaux présents : 25

Quorum : 17

Rapporteur : Dominique
MOREL

L'an deux mille vingt, le 30 septembre, à 19 heures, s'est réuni, exceptionnellement à la Salle des Fêtes, le Conseil municipal en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DUQUESNOY Philippe, Maire de HARNES, à la suite de la convocation en date du 23 septembre 2020.

ETAIENT PRESENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

Philippe DUQUESNOY, Joachim GUFFROY, Valérie PUSZKAREK-RAINGUEZ, Dominique MOREL, Annick BOS-WITKOWSKI, Corinne TATE, Fabrice GRUNERT, André GUELMENGER, Patrice TORCHY, Jean-François KALETA, Nadine SCHUBERT, Patricia RATAJCZYK, Jeanne HOUZIAUX, Nathalie LENORT-GRUSZKA, Anne Catherine BONDOIS, Jean-Claude AOMAR, Christelle DUVAL, Patrice MALPAUX, Sébastien LYSIK, Alexandre DESSURNE, Pauline GUELMENGER, André DEDOURGES, Guylaine JACQUART, Anthony GARENAUX, Jean-Marie FONTAINE.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Jean-Pierre HAINAUT pouvoir à André GUELMENGER, Carole GUIRADO pouvoir à Jeanne HOUZIAUX, Maryse ALLARD-MOCEK pouvoir à Corinne TATE, Gérard MATUSIAK pouvoir à Anne Catherine BONDOIS, Safia YATTOU pouvoir à Valérie PUSZKAREK, Jonathan MADAU pouvoir à Philippe DUQUESNOY, François ROZBROJ pouvoir à Guylaine JACQUART, Marine DELEFOSSE pouvoir à Anthony GARENAUX.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie PUSZKAREK

Dans le cadre de l'instruction de la demande de Déclaration d'Utilité Publique portant sur l'impasse Saint Joseph (délibération du 12 février 2020), les services de l'Etat ont émis des recommandations par courrier en date du 17 septembre 2020, parvenu en Mairie le 21 septembre 2020, et porté un avis favorable à la demande d'utilité publique qui est jugée justifiée.

Sur proposition de son Président,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable à l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'Impasse Saint Joseph,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter l'ouverture de l'enquête publique, à prendre et à signer tout acte ou document nécessaire à la suite de la procédure.

Fait et délibéré à HARNES, le 30 septembre 2020
Sulvent les signatures au registre
Pour extrait certifié conforme, le 1er octobre 2020
Le Maire de HARNES,
Philippe DUQUESNOY

